

COMMUNICATION DE MM. DE LOË, HOUZÉ, RAHIR  
ET VAN DEN BROECK.  
LES SÉPULTURES NÉOLITHIQUES DE VAUCELLES.

RÉSUMÉ (1).

A Vaucelles (Namur), dans une propriété appartenant à M<sup>me</sup> la princesse Lancelotti, M. Maillieux avait signalé, il y a deux ans, l'existence de deux abris sous roche et d'une grotte, dite *Trou-des-Blaireaux*. Des fouilles y ont été entreprises par MM. de Loë, Rahir et Van den Broeck, et c'est le résultat de ces fouilles que nous communiquent nos collègues.

Le long de la paroi rocheuse dans laquelle est creusé le *Trou-des-Blaireaux*, ils ont exploré une série de sépultures néolithiques recouvrant par places un habitat de l'âge du Renne.

Les sépultures ont donné plusieurs crânes, trois squelettes en place et un certain nombre d'ossements humains épars, des haches polies, une hachette enchâssée dans un bois de cerf, la première recueillie jusqu'ici dans une sépulture néolithique en Belgique, une hache en bois de cerf, deux poinçons en os, quelques fragments de lames de silex, deux pointes de flèches dont une à tranchant transversal, enfin un grand nombre de fragments de poterie qui ont permis la reconstitution d'un vase entier.

L'intérieur de la grotte n'a donné aucun débris indiquant qu'elle eût été habitée ou qu'elle eût servi de lieu de sépulture aux époques préhistoriques. La terrasse a montré d'abord un niveau néolithique, ensuite, immédiatement au-dessous, une quantité de bois de jeunes Rennes, deux pointes d'os d'oiseaux et de bois de Renne, une plaque d'un grès étranger à la localité, à la surface de laquelle se trouvaient deux couteaux de silex, puis deux petites lames à dos rabattu. Plus bas on a encore rencontré quelques rares bois de jeunes Rennes, mais plus aucun fragment de silex.

Dans la caverne on a trouvé un étrange bloc de calcaire, assez volumineux, creusé à l'aide d'un instrument de métal, d'un sillon qui le coupait en deux parties à peu près égales. Ce bloc peut dater de l'époque romaine ou même être d'une époque plus récente; mais il n'est certainement pas néolithique.

---

(1) Le travail paraîtra *in extenso* dans les Mémoires.

M. Houzé fait l'inventaire des restes humains qui ont été recueillis au cours des fouilles et qui appartiennent à quinze ou seize individus.

Un crâne adulte présente un indice céphalique de 79,9, se rapprochant de ceux de Furfooz et d'Hastières : c'est le type de Cro-Magnon associé aux types brachycéphales de Grenelle et d'ailleurs. Un crâne d'enfant qui pouvait être âgé de 6 ou 7 ans. Douze mandibules apparentées aux types rencontrés à Spy, à Cro-Magnon, etc. Deux cent soixante-dix-sept dents, sur lesquelles on relève 2,78 % de cas de carie; l'usure des dents a parfois fait disparaître la couronne jusqu'au collet. Les clavicules indiquent des insertions musculaires très puissantes. Un certain nombre d'humérus montrent la perforation olécranienne; la torsion est très accusée chez tous. Deux fémurs entiers et dix-neuf fragments donnent des renseignements sur la fossette hypotrochantérienne, le troisième trochanter et l'indice de platycnémie. Enfin, la taille, reconstituée d'après un nombre trop peu élevé d'os, aurait été de 1<sup>m</sup>50 pour les hommes et de 1<sup>m</sup>48 pour les femmes.

#### DISCUSSION.

M. VAN DEN BROECK appelle l'attention sur l'homogénéité des types que l'on a rencontrés dans toutes les sépultures néolithiques de la Meuse, mis en lumière d'une manière si évidente par les travaux de M. Houzé, et sur l'identité du mode de sépulture dans les cavernes. Il constate que M. Fraipont s'est cependant rallié à l'opinion de M. Dupont, pour qui le gisement de Furfooz reste un gisement quaternaire non remanié. Il fait remarquer que si l'on s'en rapporte aux premiers documents publiés sur Furfooz, le rapport au Ministre sur la fouille et la première communication faite à l'Académie par MM. Dupont et Van Beneden, les crânes du Trou-du-Frontal auraient été trouvés dans un dépôt supérieur à un dépôt de l'âge du Renne et remaniant ce dernier. Les publications ultérieures relatives au Frontal ne reproduisent pas ces constatations, qui sont identiques à celles qui ont été faites à Vaucelles.

M. DE PAUW confirme que le frontal, qui a donné son nom à la fameuse caverne de Furfooz, où l'on a découvert les deux crânes conservés au Musée d'histoire naturelle, a été trouvé à la surface

du sol, dans la seconde partie de la caverne, et le vase, qui a donné lieu à tant de discussions, dans un limon blocailleux qui renfermait les restes de soixante-dix lagomys : tout ce dépôt était donc remanié. Quant à la fameuse dalle qui fermait l'entrée de la caverne, il a toujours pensé que son authenticité pouvait être problématique. Il serait peut-être intéressant de faire à ce sujet, encore aujourd'hui, une enquête auprès de gens qui existent encore dans le pays et dont le témoignage détruirait une légende depuis trop longtemps accréditée.

M. HOUZÉ fait remarquer que la caverne de Furfooz a fourni un troisième crâne, dont les caractères rappellent manifestement ceux de la race de Cro-Magnon. Il est donc extrêmement important de constater que Furfooz a donné les trois mêmes types de croisement que l'on a retrouvés dans toutes les sépultures néolithiques de la région.

M. DE PAUW croit devoir ajouter, en faveur de la thèse du remaniement, qu'aucun os recueilli à Furfooz n'était en position anatomique.

M. VAN DEN BROECK rappelle que ce fait a été consigné par M. Dupont lui-même.

La discussion est close et M. le Président adresse, au nom de la Société, ses plus vifs remerciements à MM. de Loë, Rahir, Van den Broeck et Houzé.